

Catégorie de rendement d'actions privilégiées Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40, Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne la Catégorie de rendement d'actions privilégiées Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par action » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par action » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs d'actions du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les

prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer un revenu de dividendes tout en préservant le capital au moyen d'investissements composés surtout d'actions privilégiées de sociétés établies partout en Amérique du Nord.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds investit surtout dans des actions privilégiées de sociétés établies partout en Amérique du Nord. Le Fonds peut également investir dans des actions ordinaires donnant droit à des dividendes et dans des titres de participation donnant droit à des distributions, des titres à revenu fixe et des titres productifs d'intérêts, y compris dans des titres de fonds négociés en bourse et de sociétés d'investissement à capital fixe.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une

incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026 (la « période »), le rendement total des actions de série A du Fonds s'est établi à 12,1 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice des actions privilégiées S&P/TSX, a affiché un rendement de 12,9 % au cours de la même période. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Au cours de la période de 12 mois, le marché canadien des actions privilégiées a généré des rendements positifs vigoureux, renforcés à la fois par la résilience des données fondamentales sur les titres de créance, les taux d'intérêt élevés et des facteurs techniques du marché favorables. Les écarts de taux sont demeurés à des niveaux historiquement faibles pour une bonne partie de la période, en raison de la forte demande des investisseurs pour les actifs sensibles au crédit. Parallèlement, les rachats constants par les émetteurs ont réduit davantage l'offre sur le marché, ce qui a poussé à la hausse les valorisations des actions privilégiées. Le marché des actions privilégiées a également profité du niveau relativement stable des rendements des obligations gouvernementales, créant des conditions favorables pour les actions privilégiées à taux rajustés.

La conjoncture du marché n'a pas été dépourvue de volatilité. Les investisseurs ont dû composer avec l'évolution des attentes en matière de politiques des banques centrales, l'incertitude géopolitique et les perspectives changeantes pour ce qui est de la croissance économique et de l'inflation. Malgré l'évolution de la situation, les actions privilégiées canadiennes ont fait preuve de résilience comparativement à bien d'autres catégories d'actifs à revenu fixe.

Au cours de la période, les valorisations sur le marché traditionnel des actions privilégiées à valeur nominale de 25 \$ sont devenues de plus en plus élevées par rapport aux autres segments de l'univers des actions privilégiées, notamment les billets de capital à recours limité (les « LRCN »), les actions privilégiées institutionnelles et les titres hybrides. Néanmoins, les conditions techniques solides et la demande soutenue pour les placements axés sur le revenu ont permis de renforcer la performance dans toute la catégorie d'actifs.

Le Fonds a suivi la trajectoire de son indice de référence au cours de la période. La répartition sectorielle et la sélection des titres ont favorisé le rendement du Fonds.

Le Fonds a tiré profit de ses placements dans certaines actions privilégiées à taux rajustés, des billets de capital à recours limité (les « LRCN ») et des actions privilégiées institutionnelles, de même que de sa sélection d'émetteurs dans les secteurs des services aux collectivités, des pipelines et de la finance. Les placements qui ont individuellement le plus contribué au rendement comprennent ceux dans les secteurs des services aux collectivités, des pipelines et des services bancaires, qui ont tiré avantage d'une amélioration des valorisations et de la demande soutenue des investisseurs pour les titres générant un revenu.

Ces gains ont été amoindris par certains placements dans les secteurs des banques, de l'assurance et des télécommunications, qui ont quelque peu freiné la performance relative. Dans certains cas, les résultats sont attribuables aux décisions relatives à la répartition, notamment la sous-pondération de segments de marché qui ont enregistré une forte performance au cours de la période.

D'un point de vue sectoriel, le Fonds a conservé une pondération importante des émetteurs de la finance, notamment les banques et les compagnies d'assurance, qui représentent une grande partie du marché canadien des actions privilégiées. Le Fonds a également maintenu les pondérations des émetteurs des services aux collectivités, des pipelines et des télécommunications. À mesure que les valorisations des actions privilégiées traditionnelles à valeur nominale de 25 \$ s'accroissaient, le Fonds a affecté de manière sélective des capitaux aux LRCN, aux actions privilégiées institutionnelles et aux titres hybrides lorsque l'équipe de gestion du portefeuille a repéré des occasions dont la valeur relative était plus attrayante. Cette stratégie diversifiée a favorisé la génération de revenu tout en permettant de gérer le risque d'évaluation et de réinvestissement.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 674,3 millions de dollars au 30 juin 2025 à 603,7 millions de dollars au 30 juin 2026. Cette variation s'explique par des rachats nets de 136,6 millions de dollars, par des gains sur les placements de 80,7 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 14,7 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia

détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 21 000 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les actions du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire

peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs d'actions procèdent à des échanges d'actions entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter, Cecilia Mo et Jim Lampard – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de

la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;

- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par action du Fonds (\$)¹)

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ⁽¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ⁽²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ⁽³⁾	
Série A												
30 juin 2026	9,56	0,54	(0,16)	0,64	0,11	1,13	—	(0,48)	(0,10)	(0,05)	(0,63)	10,07
30 juin 2025	8,60	0,56	(0,14)	0,38	0,64	1,44	—	(0,46)	—	(0,03)	(0,49)	9,56
30 juin 2024	7,55	0,47	(0,13)	(0,15)	1,31	1,50	—	(0,47)	—	(0,03)	(0,50)	8,60
30 juin 2023	8,44	0,47	(0,13)	(0,14)	(0,71)	(0,51)	—	(0,37)	—	(0,03)	(0,40)	7,55
30 juin 2022	9,40	0,40	(0,15)	0,32	(1,05)	(0,48)	—	(0,39)	—	(0,04)	(0,43)	8,44
Série F												
30 juin 2026	9,84	0,55	(0,08)	0,69	0,12	1,28	—	(0,48)	(0,10)	(0,08)	(0,66)	10,43
30 juin 2025	8,81	0,57	(0,07)	0,39	0,65	1,54	—	(0,48)	—	(0,06)	(0,54)	9,84
30 juin 2024	7,67	0,48	(0,07)	(0,14)	1,38	1,65	—	(0,46)	—	(0,04)	(0,50)	8,81
30 juin 2023	8,57	0,48	(0,07)	(0,14)	(0,75)	(0,48)	—	(0,37)	—	(0,08)	(0,45)	7,67
30 juin 2022	9,49	0,41	(0,08)	0,32	(1,08)	(0,43)	—	(0,40)	—	(0,07)	(0,47)	8,57
Série FH (en USD)												
30 juin 2026	11,10	0,63	(0,09)	0,71	0,83	2,08	—	(0,58)	(0,11)	(0,06)	(0,75)	11,96
30 juin 2025	9,79	0,64	(0,07)	0,67	0,47	1,71	—	(0,53)	—	(0,04)	(0,57)	11,10
30 juin 2024	8,46	0,53	(0,07)	(0,07)	1,73	2,12	—	(0,51)	—	(0,03)	(0,54)	9,79
30 juin 2023	9,37	0,53	(0,07)	0,44	(1,05)	(0,15)	—	(0,34)	—	(0,07)	(0,40)	8,46
30 juin 2022	10,33	0,45	(0,09)	0,75	(1,24)	(0,13)	—	(0,42)	—	(0,07)	(0,49)	9,37

CATÉGORIE DE RENDEMENT D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES DYNAMIQUE

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série H (en USD)												
30 juin 2026	10,55	0,60	(0,17)	1,32	0,16	1,91	—	(0,57)	(0,11)	(0,04)	(0,72)	11,27
30 juin 2025	9,33	0,61	(0,15)	0,63	0,48	1,57	—	(0,47)	—	(0,03)	(0,50)	10,55
30 juin 2024	8,16	0,51	(0,13)	(0,04)	1,56	1,90	—	(0,52)	—	(0,03)	(0,55)	9,33
30 juin 2023	9,07	0,51	(0,13)	0,43	(1,00)	(0,19)	—	(0,31)	—	(0,02)	(0,34)	8,16
30 juin 2022	10,05	0,43	(0,16)	0,73	(1,09)	(0,09)	—	(0,42)	—	(0,03)	(0,45)	9,07
Série I												
30 juin 2026	9,62	0,54	(0,01)	0,66	0,11	1,30	—	(0,46)	(0,10)	(0,10)	(0,66)	10,26
30 juin 2025	8,60	0,56	(0,01)	0,39	0,64	1,58	—	(0,48)	—	(0,08)	(0,56)	9,62
30 juin 2024	7,47	0,47	(0,01)	(0,14)	1,34	1,66	—	(0,45)	—	(0,08)	(0,53)	8,60
30 juin 2023	8,32	0,47	(0,01)	(0,14)	(0,65)	(0,33)	—	(0,31)	(0,04)	(0,14)	(0,49)	7,47
30 juin 2022	9,23	0,41	(0,01)	0,34	(1,23)	(0,49)	—	(0,40)	—	(0,13)	(0,53)	8,32
Série O												
30 juin 2026	10,68	0,58	(0,00)	1,01	0,15	1,74	—	(0,66)	(0,11)	—	(0,77)	11,36
30 juin 2025	9,49	0,64	(0,00)	0,47	(0,06)	1,05	—	(0,46)	—	(0,11)	(0,57)	10,68
30 juin 2024	8,24	0,52	(0,01)	0,03	0,70	1,24	—	(0,46)	—	(0,14)	(0,60)	9,49
30 juin 2023	9,21	0,52	(0,01)	(0,15)	(0,76)	(0,40)	—	(0,28)	(0,17)	(0,11)	(0,56)	8,24
30 juin 2022	10,47	0,46	(0,01)	0,23	0,27	0,95	—	(0,73)	—	(0,14)	(0,87)	9,21

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par action présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par action. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par action à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Pour les séries FH et H, les données sont présentées en dollars américains. Pour toutes les autres séries, les données sont présentées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

2) L'actif net par action et les distributions par action sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$) ¹⁾
Série A							
30 juin 2026	155 735	15 465 997	1,57	1,57	0,03	36,68	10,07
30 juin 2025	151 294	15 819 477	1,56	1,56	0,04	20,26	9,56
30 juin 2024	150 720	17 516 588	1,57	1,57	0,03	26,37	8,60
30 juin 2023	159 571	21 140 705	1,57	1,57	0,04	34,00	7,55
30 juin 2022	212 592	25 174 475	1,59	1,59	0,05	34,16	8,44
Série F							
30 juin 2026	423 810	40 641 331	0,77	0,77	0,03	36,68	10,43
30 juin 2025	484 951	49 297 379	0,78	0,78	0,04	20,26	9,84
30 juin 2024	505 771	57 378 868	0,79	0,79	0,03	26,37	8,81
30 juin 2023	412 422	53 800 585	0,76	0,76	0,04	34,00	7,67
30 juin 2022	605 942	70 739 439	0,79	0,79	0,05	34,16	8,57
Série FH (en USD)							
30 juin 2026	9 557	799 059	0,78	0,78	0,03	36,68	11,96
30 juin 2025	9 690	872 839	0,74	0,74	0,04	20,26	11,10
30 juin 2024	11 131	1 136 836	0,76	0,76	0,03	26,37	9,79
30 juin 2023	14 533	1 718 343	0,78	0,78	0,04	34,00	8,46
30 juin 2022	18 167	1 939 330	0,80	0,80	0,05	34,16	9,37
Série H (en USD)							
30 juin 2026	3 028	268 600	1,56	1,56	0,03	36,68	11,27
30 juin 2025	2 490	236 151	1,56	1,56	0,04	20,26	10,55
30 juin 2024	2 420	259 094	1,56	1,56	0,03	26,37	9,33
30 juin 2023	2 642	323 789	1,56	1,56	0,04	34,00	8,16
30 juin 2022	3 421	377 201	1,57	1,57	0,05	34,16	9,07
Série I							
30 juin 2026	6 274	611 551	0,11	0,11	0,03	36,68	10,26
30 juin 2025	7 075	735 151	0,10	0,10	0,04	20,26	9,62
30 juin 2024	6 815	792 566	0,10	0,10	0,03	26,37	8,60
30 juin 2023	5 718	765 619	0,11	0,11	0,04	34,00	7,47
30 juin 2022	4 217	506 564	0,10	0,12	0,05	34,16	8,32

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$) ¹⁾
Série O							
30 juin 2026	2	165	0,05	0,05	0,03	36,68	11,36
30 juin 2025	14 359	1 344 708	0,04	0,04	0,04	20,26	10,68
30 juin 2024	7 402	780 162	0,05	0,05	0,03	26,37	9,49
30 juin 2023	1 935	234 990	0,05	0,05	0,04	34,00	8,24
30 juin 2022	2 061	223 728	0,06	0,06	0,05	34,16	9,21

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,30	52,5	47,5
Série F	0,60	—	100,0
Série FH	0,60	—	100,0
Série H	1,30	51,0	49,0
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs d'actions concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

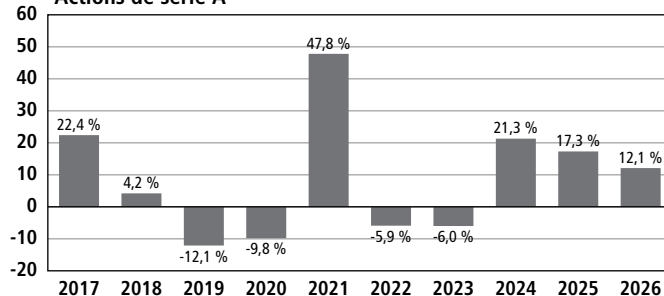
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

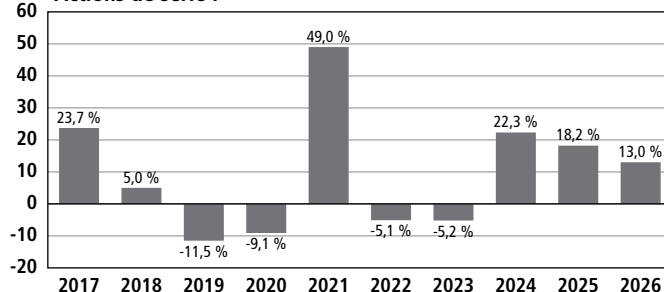
Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

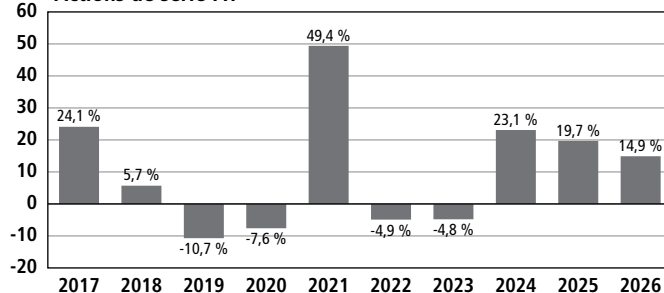
% Actions de série A



% Actions de série F



% Actions de série FH[†]



Description des indices

Indice d'actions privilégiées S&P/TSX – Cet indice est composé d'actions privilégiées négociées à la Bourse de Toronto qui respectent les critères ayant trait à la taille minimale, à la liquidité, à la note attribuée à l'émetteur et à l'inscription à la cote d'une bourse.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

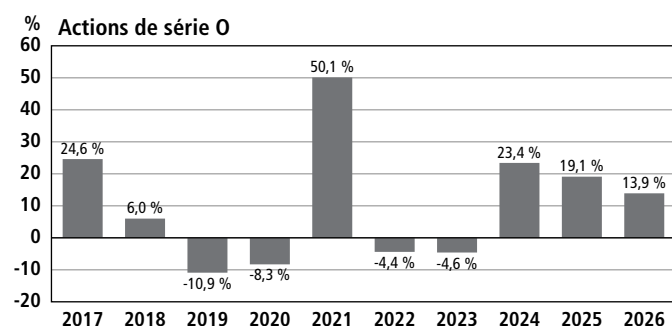
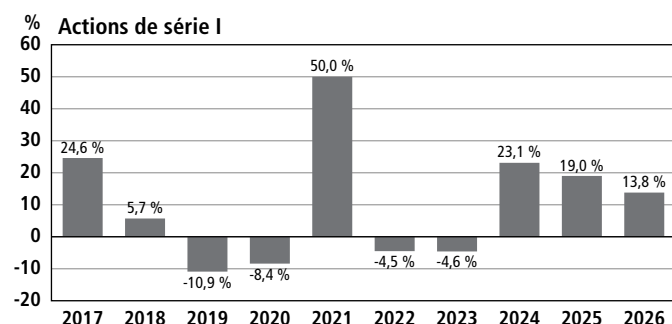
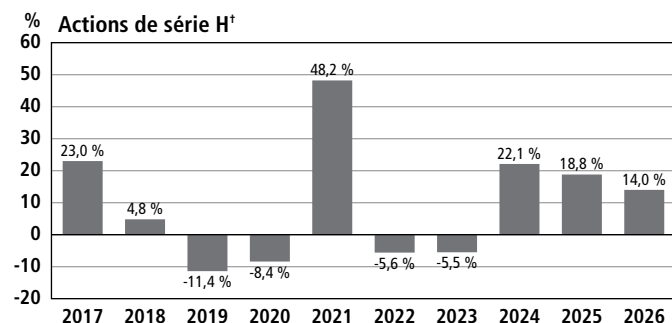
Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	74,7
Obligations et débiteures	20,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,6
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,4

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	93,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,6
États-Unis	1,1
Bermudes	0,6

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Finance	34,9
Énergie	18,4
Services aux collectivités	16,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,6
Services de communication	4,3
Consommation de base	0,5



† Les rendements des séries FH et H sont établis selon la valeur liquidative par titre en dollars américains.

Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans
Série A	%	12,1	16,9	7,2	7,8
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	%	12,9	16,9	6,5	7,1
Série F	%	13,0	17,8	8,0	8,6
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	%	12,9	16,9	6,5	7,1
Série FH	%	14,9	19,2	8,9	9,5
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	%	12,9	16,9	6,5	7,1
Série H	%	14,0	18,2	8,1	8,6
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	%	12,9	16,9	6,5	7,1
Série I	%	13,8	18,6	8,7	9,4
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	%	12,9	16,9	6,5	7,1
Série O	%	13,9	18,7	8,8	9,5
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	%	12,9	16,9	6,5	7,1

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,6
La Banque Toronto-Dominion, 5,909 %, 31 janv. 2085	3,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,898 %, 28 janv. 2086	2,3
Enbridge Inc., 3,737 %, série 3	2,1
Banque Nationale du Canada, 6,067 %, 16 août 2086	2,0
Rogers Communications Inc., 6,250 %, 31 juill. 2056	2,0
BCE Inc., 2,954 %, priv. de premier rang, série AK	1,9
La Banque Toronto-Dominion, 5,918 %, 31 juill. 2086	1,7
Corporation TC Énergie, 3,903 %, priv. de premier rang, série 7	1,7
Fortis Inc., 3,913 %, rachetables, série M	1,6
Corporation TC Énergie, 3,479 %, priv. de premier rang, série 1	1,5
iA Société financière inc., 6,435 %, perpétuelles	1,5
Great-West Lifeco Inc., 5,200 %, à dividende non cumulatif, priv. de premier rang, série G	1,4
Société Financière Manuvie, 3,80 %, à dividende non cumulatif, cat. 1, série 17	1,4
Brookfield Corporation, 3,230 %, cat. A, série 24	1,4
Power Corporation du Canada, 5,000 %, à dividende non cumulatif, priv. de premier rang, série D	1,3
TransAlta Corporation, 4,027 %, priv. de premier rang, série C	1,3
Brookfield Corporation, 3,840 %, cat. A, série 26	1,3
Pembina Pipeline Corporation, 5,950 %, 6 juin 2055	1,2
Keyera Corp., 6,000 %, 15 oct. 2055	1,2
Bell Canada, 5,875 %, 12 mai 2056	1,2
Société Financière Manuvie, 3,786 %, à dividende non cumulatif, cat. 1, série 15	1,2
Emera Incorporated, 4,60 %, priv. de premier rang, série L	1,1
Sunoco LP/Sunoco Finance Corp., 7,875 %, 31 déc. 2099	1,1
Brookfield Renewable Partners L.P., 4,351 %, cat. A, série 3	1,1

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débentures.